

» en sera privé et ses biens seront confisqués; s'il est simple  
 » citoyen, il sera banni de Constantinople et de toutes les  
 » villes de notre empire. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques affirment que ce prince a mérité les honneurs de la canonisation en soutenant la foi du saint-siège, et en donnant aux prêtres orthodoxes le pouvoir d'exercer une rigueur salutaire contre les hérétiques. Ils le louent également d'avoir accordé aux légats du pontife un rescrit qui diminuait la somme que les papes payaient aux monarques grecs à l'époque des ordinations.

Quelques mois après ce triomphe, Agathon fut attaqué d'une maladie cruelle, dont il mourut le 1<sup>er</sup> décembre 681. Il avait régné environ quatre années : son corps fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

Les légendaires parlent avec une grande vénération de la pureté de ses mœurs, de son humilité, de sa charité extraordinaire, et surtout de l'inestimable don des miracles dont le saint-père était doué. Ils l'appellent Agathon le Thaumaturge, et racontent que pendant une peste violente qui ravagea l'Italie, lorsqu'il était trésorier de l'épargne de Saint-Pierre, il guérit, par la simple imposition des mains, une multitude de pestiférés, et ressuscita un grand nombre de morts!

## LÉON II,

CONSTANTIN,  
 DIT POGONAT,  
 empereur d'Orient.

82<sup>e</sup> PAPE.

THIERRY I<sup>er</sup>,  
 roi  
 de France.

Origine de Léon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Il reçoit les légats à leur retour de Constantinople. — Lettre de l'empereur Constantin. — Léon fait emprisonner les monothélites conduits à Rome par ordre de l'empereur. — Le pape envoie les actes du concile de Byzance aux Églises d'Espagne. — Léon anathématise son prédécesseur le pontife Honorius. — Lettre du pontife à l'empereur. — Il obtient pour son siège le droit de confirmer les élections de l'évêché de Ravenne. — Mort de Léon II.

Léon était né à Cédelle, petite ville de l'Abruzze ultérieure, dans un canton du Val-de-Sicile : son père se nommait Paul, et exerçait la profession de médecin. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, Léon s'occupa de la lecture des textes sacrés, et, par une application assidue, acquit une connaissance approfondie des saintes Écritures, surtout pour le siècle d'ignorance où il vivait.

Après la mort d'Agathon, le clergé, le peuple et les grands de Rome le portèrent au trône de saint Pierre, comme le seul prêtre capable de remplir dignement la chaire pontificale. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'assembler un synode, afin de recevoir et d'approuver les décisions du con-

cile général de Constantinople, qui lui étaient apportées par les légats du saint-siège.

Les lettres de l'empereur se terminaient par ces paroles :  
 « Nous avons fait lire publiquement les écrits de votre pré-  
 » décesseur ; ils ont été jugés conformes aux saintes Écritu-  
 » res, aux décrets des conciles et aux ouvrages des Pères.

» Alors nous avons reçu sa parole comme celle de l'Apôtre  
 » lui-même, et notre assemblée a été unanime pour l'accla-  
 » mer. Cependant Macaire, patriarche d'Antioche, a opiniâ-  
 » trément refusé de se soumettre à l'autorité des décisions  
 » du pape Agathon, et nous a obligé de le déposséder de son  
 » siège ; mais lui et ses adhérents nous ont prié de les en-  
 » voyer à votre cour, afin d'en rappeler à votre sagesse et  
 » à vos lumières du jugement prononcé contre eux. Nous  
 » leur avons accordé leur demande, et nous laissons à votre  
 » justice paternelle le soin de punir ou de récompenser. »

Au lieu d'écouter les réclamations des monothélites, Léon les fit renfermer dans les cachots des monastères et les fit appliquer à la question. Anastase, prêtre, et Léonce, diacre de Byzance, vaincus par les tourments, consentirent à anathématiser ceux qui avaient partagé leurs croyances ; et le jour de l'Épiphanie ils reçurent solennellement la communion du pontife, après lui avoir remis à genoux une profession de foi écrite de leur main. Il n'en fut point ainsi du patriarche Macaire ; ce courageux ecclésiastique fut inébranlable, et au milieu des plus cruelles tortures, il refusa constamment d'abjurer ses croyances.

Des envoyés du clergé espagnol vinrent à la même époque présenter à la cour de Rome les actes du douzième concile

de Tolède, et demander au pape qu'il voulût bien approuver les grands changements qui avaient eu lieu dans leur pays. Voici ce qui s'était passé : Wamba, roi des Visigoths, à la suite de convulsions terribles produites par un breuvage empoisonné que lui avait administré son fils Ervige, était devenu fou et avait été renfermé dans un monastère dépendant du diocèse de Tolède. Comme depuis il avait recouvré la raison et qu'il était à craindre qu'il ne lui prît fantaisie de revendiquer le trône, les ambassadeurs venaient supplier sa Sainteté de confirmer l'abdication qui lui avait été arrachée dans son état de démence, et de déclarer sainte et légitime l'usurpation d'Ervige, son assassin et son successeur.

En retour de cet acte de complaisance, les ambassadeurs étaient chargés d'offrir à Léon une forte somme d'argent. Sa Sainteté adhéra à tout ce qu'on lui demanda, et comme marque de sa communion, elle envoya au nouveau roi et à son clergé plusieurs lettres pour les instruire des décisions rendues par le concile de Constantinople. « Cette assemblée  
 » générale, écrivait Léon, a justement condamné la mémoire  
 » des hérétiques Sergius, Théodore, Pyrrhus, Cyrus, Pierre,  
 » et particulièrement celle de l'infâme pape Honorius I<sup>er</sup>, qui,  
 » au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie,  
 » ainsi que le commandait la dignité du siège apostolique,  
 » l'a excitée par son apostasie.

» Nous ne vous envoyons point les actes du synode, parce  
 » qu'ils ne sont pas encore traduits complètement du grec  
 » en latin ; néanmoins, nous vous faisons remettre la défini-  
 » tion du concile et l'édit de promulgation rendu par le prince  
 » Constantin. Nous vous prions de les faire connaître aux

» prélat et aux peuples de votre province, de les faire ap-  
 » prouver par les évêques, et de donner à notre légat vos  
 » souscriptions, pour les déposer près de la Confession du  
 » bienheureux saint Pierre. »

Constantin, sous-diacre régional du saint-siège, qui avait assisté au sixième concile, fut envoyé à la cour de Constantinople pour exercer la charge d'apocrisiaire. La lettre qu'il était chargé de présenter à l'empereur renfermait ce passage remarquable : « Prince, nous avons eu pour très-  
 » agréable l'édit rendu par votre grandeur ; il donne une  
 » grande puissance aux décisions de l'assemblée œcumé-  
 » que, et forme comme un glaive à deux tranchants pour ex-  
 » terminer les hérétiques. »

Léon II mourut quelque temps après, pendant qu'il s'occupait à traduire les actes du synode général de Byzance : il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

Les historiens Anastase et Platine placent l'époque de sa mort vers la fin de l'année 683.

Baillet, dans son ouvrage de la Vie des Saints, assure que ce pontife était rempli de piété ; il loue également la fermeté qu'il montra en défendant aux habitants de Ravenne de célébrer l'anniversaire de Maure, l'ancien métropolitain, qui autrefois s'était affranchi de l'autorité de l'Église romaine ; et il affirme que Léon obligea même les successeurs de ce prélat à rendre au saint-siège l'ordonnance qu'ils avaient obtenue de l'empereur, et qui assurait leur indépendance.

## BENOIT II,

CONSTANTIN,  
 DIT POGONAT,  
 empereur d'Orient.

83<sup>e</sup> PAPE.

THIERRY I<sup>er</sup>,  
 roi  
 de France.

Origine du pontife. — Son élection. — L'empereur accorde à Léon II un privilège qui assure l'indépendance des papes. — Concile de Tolède. — L'empereur envoie au pontife des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. — Ces princes sont placés sous la protection de saint Pierre. — Le patriarche Macaire persévère dans l'hérésie. — Mort du pontife. — Conversion miraculeuse du jeune seigneur Ansbart.

Le successeur de Léon II était Romain de naissance et fils d'un citoyen appelé Jean. Attaché à l'Église dès son enfance, le jeune Benoît dirigea ses études vers les sciences profanes, mais sans négliger les Écritures sacrées et le chant religieux. Il fut élu évêque de Rome par l'assemblée des ecclésiastiques, des grands et du peuple ; il ne put cependant exercer les fonctions pontificales que onze mois après sa nomination, parce que la cour de Constantinople n'avait pas encore confirmé son élection.

Benoît écrivit à l'empereur pour lui adresser les plaintes du clergé sur les retards qu'éprouvait la confirmation des évêques, lorsque les barbares interceptaient les communications entre les deux villes. Le prince, séduit par les louanges et par les flatteries du saint-père, qui le nommait « lumière

» éclatante du monde, régénérateur de la foi..... » accéda à ses prières, et rendit un édit qui permettait au clergé, aux citoyens et à l'armée, de consacrer les papes sans attendre l'approbation des empereurs.

Aussitôt que le pontife vit son autorité établie en Orient, il écrivit en Espagne à son légat, lui ordonnant d'assembler un concile à Tolède, pour faire approuver par les prélats de cette contrée les décisions du synode œcuménique de Constantin Pogonat. Les dix-sept évêques de la province carthaginoise s'étant rendus à l'assemblée, on examina les actes de la réunion générale de Constantinople; les Pères donnèrent leur approbation aux décrets du concile, et envoyèrent à Benoît II une lettre synodale qui expliquait leurs croyances. Le saint-père ayant remarqué dans cette profession de foi les expressions, « La volonté engendre la volonté, » et « Il y a trois substances en Jésus-Christ, » adressa des représentations à son légat pour faire rétracter ces erreurs; mais les prélats répondirent qu'ils ne les modifieraient point, parce que telles étaient leurs opinions, et que les observations du pape ne changeraient pas leurs convictions.

L'année suivante, l'empereur, pour manifester son amitié au pape, fit porter à la cour de Rome des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. Le pontife reçut favorablement le présent du monarque au nom de saint Pierre, et se regarda dès lors comme le père adoptif des jeunes princes, d'après l'usage de ces temps anciens.

Benoît II, à la sollicitation des envoyés de Constantin, entreprit la conversion de Macaire, patriarche d'Antioche, qui persévérait dans le schisme, malgré les persécutions et

les tortures qu'on lui avait fait subir. Il le rappela de son exil, et pendant six semaines il le fit sortir chaque jour de son cachot pour entrer en controverse avec saint Boniface, qui s'était engagé à lui faire abjurer son hérésie. Le prélat, opposant une résistance opiniâtre aux promesses et aux menaces, repoussa toutes les avances du saint-siège, et fit le serment de défendre toute sa vie les croyances du monothélisme. Le pontife occupa le trône apostolique dix mois entiers, et mourut au commencement de l'année 685: son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre.

Anastase le bibliothécaire rapporte que Benoît II affectait une grande humilité; qu'il était doux, patient et libéral, qu'il répara les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Laurent de Lucine; qu'il fit de grands embellissements dans celles de Saint-Valentin et de Sainte-Marie aux Martyrs, et qu'il laissa trente livres d'or au clergé et aux monastères de Rome. Le Martyrologe le place au nombre des saints dont l'Église célèbre la mémoire.

A cette époque eut lieu la conversion éclatante de saint Ansbert et sa retraite dans le monastère de Fontenelle. Ce saint homme, suivant la version que nous en ont laissée les Bollandistes, était né à Chaussy, village du Vexin. Ses qualités personnelles et l'influence de sa famille, qui était de la première noblesse, lui ouvrirent une brillante carrière, et le chancelier Robert fut si charmé de son mérite qu'il voulut lui faire épouser sa fille Angadrème. Cette jeune fille, qui ne partageait pas les mêmes idées que son père, et qui désirait se consacrer à Dieu, passa plusieurs nuits en prières et obtint du ciel d'avoir le visage couvert de lèpre.

On conçoit qu'Ansbert refusa de la prendre pour femme; alors elle put entrer dans le couvent de l'Oratoire, où elle reçut le voile des mains de saint Ouen.

Quant à Ansbert, il continua à fréquenter les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, qui obtinrent pour lui la survivance de Robert au poste de la chancellerie; puis il songea de nouveau à se marier, et demanda la main de la fille d'un riche seigneur. Mais à peine était-il fiancé que le visage de cette belle personne se couvrit d'une lèpre horrible; le jeune chancelier, frappé d'épouvante, quitta brusquement la cour et alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontenelle, avec la résolution inébranlable de se consacrer à Dieu; il vendit ses biens immenses et les employa à fonder des monastères et des hôpitaux.

Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les provinces du royaume, et l'Église épiscopale de Rouen étant venue à vaquer, les habitants de cette ville le demandèrent pour leur évêque. Ansbert, promu à ce siège, se voua entièrement à la prédication de l'Évangile et au soulagement des pauvres, et condamna d'une voix éloquente les prodigalités et les débordements de la cour. Pépin d'Héristal, maire du palais, mécontent de la sévérité de ce saint prélat, le fit arracher de son église par ses satellites, qui le conduisirent dans un monastère du Hainaut, où par ordre du prince les moines lui firent subir des traitements si cruels qu'il en mourut quelques mois après son arrivée.

## JEAN V,

JUSTINIEN II,  
empereur d'Orient.

84<sup>e</sup> PAPE.

THIERRY I<sup>er</sup>,  
roi de France.

Origine de Jean V. — Election et ordination du pontife. — Son caractère. — Ses souffrances l'obligent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat. — Les Églises de Sardaigne rentrent sous la dépendance du saint-siège. — Il ordonne treize évêques. — Mort du pontife.

Jean V, fils de Cyriaque, était né en Syrie dans la province d'Antioche. Pendant le règne du pontife Agathon, ses lumières, sa fermeté et sa modération l'avaient fait nommer légat du saint-siège pour assister au synode œcuménique de Constantinople. Après la mort de Benoît II, il fut élu pape et ordonné par les évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre.

Ses infirmités et une maladie chronique l'obligèrent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat; dans les fêtes solennelles il pouvait à peine se faire porter aux offices. Il montra néanmoins beaucoup d'énergie et une grande activité pour gouverner l'Église, et s'opposa avec vigueur aux prétentions des évêques de Cagliari, qui avaient usurpé le droit de confirmer les élections des prélats de Sardaigne.

Le métropolitain Ciconat ayant ordonné Novellus comme évêque de l'Église des Terres, sans en avoir obtenu l'autorisation de Rome, Jean V exhuma des archives du palais de